

Publié le 10/02/2026

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Syndicat mixte

Conseil Syndical

Session du 4 février 2026

Le quatre février deux mille vingt-six, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : François FOURCHES – Yves MERCIER – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Josette REMY – Olivier ROGNARD – Edouard SIMONIAN -

Excusés : Robert AGUETTAZ – Grégory BASIN – Marie BENEVISE – Luc BERTHOUD – Florence BOURGEOIS – Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Lionel DARBON – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Thibaut GUIGUE - Benjamin LOUIS - Florian MAITRE – Vincent MIGUET – Pascal MITHIEUX – Franck MORAT – Raphaële MOURIC – Benoît PERROTON – Thierry REPENTIN – Daniel ROCHAIX – Alain THIEFFENAT – André VERDU -

Pouvoirs : Brigitte TOUGNE-PICAZO donne pouvoir à Olivier ROGNARD.

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 6

Secrétaire de séance : François FOURCHES -

Assistaient également à la séance : Régis DORMOY - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 29 janvier 2026
2^e convocation

Délibération N° C26-04

BUDGETS PRIMITIFS 2026

BUDGET GENERAL – BUDGET ANNEXE IMMOBILIER – BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT

Rapport au Conseil Syndical

Olivier ROGNARD, vice-président, rappelle que les orientations budgétaires ont fait l'objet d'un débat lors de la séance du Conseil Syndical du 17 décembre 2025, conformément aux articles L2312-1 et L5211-36 du CGCT.

A l'appui du débat, ont été présentées les évolutions des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement, ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Le Budget Primitif 2025 est présenté conformément aux orientations débattues, il a fait l'objet d'une présentation détaillée(ci-jointe) à la Commission Finances, lors de sa réunion du 9 janvier 2026.

Le Budget de Chambéry-Grand Lac économie comprend 3 budgets : le Budget Général, le Budget Annexe Immobilier et le Budget Annexe Aménagement.

Conformément à la possibilité ouverte pour la M 57 il est proposé d'autoriser, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

1) Dette

a) Budget Général

Le Budget Général porte les emprunts souscrits pour le financement des PAE, et les emprunts issus des syndicats Savoie Technolac et Savoie Hexapôle.

Au Budget Général le Capital Restant Dû au 01/01/2026 s'élève à 28,3 M€.

Le Capital Restant Dû est majoritairement constitué par des emprunts in fine à hauteur de 25,2 M€.

Les emprunts in fine étant majoritairement à taux variable, la structure de la dette est composée à 20 % par des contrats à taux fixe et à 80 % par des contrats à taux variables.

Par rapport aux éléments présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire, l'annuité réserve foncière a été réévaluée à la hausse pour tenir compte d'un besoin d'emprunt en cours d'année. Les tirages sur emprunts contractés fin 2025 ont été intégrés au Capital Restant Dû.

La courbe de remboursement de la dette du Budget Général et la répartition par taux est donnée en Annexe 1.

L'annuité 2026 s'élève à 1,2 M€ dont 872 K€ refacturables aux PAE, 312 K€ issus des syndicats dissous et 55 K€ affectée aux réserves foncières.

Aucun emprunt in fine n'arrive à échéance en 2026, les prochaines échéances d'emprunt in fine interviendront en 2027 : 2,55 M€, et en 2028 : 3,2M€.

En 2026, les recettes prévisionnelles de commercialisation de terrains permettent d'évaluer la capacité de remboursement d'emprunt à 1,7M €.

Les projections de recettes de commercialisations 2026 - 2027 permettent d'envisager une couverture des échéances de prêt in fine 2027 - 2028 sous réserve de la concrétisation effective des commercialisations.

b) Budget Immobilier

La dette du Budget Immobilier est constituée par les emprunts souscrits par les syndicats dissous et par la dette refacturée par Grand Chambéry pour les bâtiments d'immobilier d'entreprises mis à disposition.

Au 01/01/2026 le Capital Restant Dû s'élève à 2,7 M€ dont 56 % à refacturer par Grand Chambéry.

La structure de la dette est constituée à 60 % par des contrats à taux fixe et à 40 % par des contrats à taux variables.

L'annuité 2026 s'élève à 420 K€, elle est en baisse de 13 % par rapport à 2025. Les prochains paliers de baisse interviendront en 2027 et 2033.

La courbe de remboursement de la dette du Budget Immobilier et la répartition par taux est donnée en Annexe 2.

2) Budget Général

a) Section de fonctionnement

La section de fonctionnement est principalement impactée par la hausse des dépenses RH liée à une proposition de renforcer les actions de l'incubateur.

Les dépenses de gestion représentent un volume de : **2 722 K€** dont :

- Ressources humaines : 1 495 K€

L'enjeu d'accompagner la dynamique de création d'entreprises se traduit par la proposition de créer un emploi pour renforcer l'équipe de l'incubateur. Cette proposition conduit à une évolution de + 5 % du poste de dépenses RH.

- Plan d'actions : 503 K€

Les prévisions de dépenses du plan d'action 2026 sont en baisse par rapport à 2025, la diminution des prévisions de recettes affectées au financement de l'accompagnement à la création d'entreprises conduit toutefois à une augmentation du besoin de financement du plan d'action.

Les dépenses liées à l'aménagement intègrent une enveloppe de 65 K€ pour les besoins d'études identifiés en cours d'année et de 35,5 K€ pour les dépenses récurrentes liées aux mesures compensatoires du PAE Landiers Ouest à prévoir jusqu'en 2049. Ces dernières font l'objet d'une attention particulière pour rester dans le cadre de dépenses projetées à la clôture de la concession. La mise en place d'une convention avec le CEN sur la période 2026 - 2030 est en cours d'élaboration avec une consigne de respect de ce cadrage. La prévision 2026 sur ce poste de dépense a été diminuée de 10 K€ rapport au Débat d'Orientations Budgétaires. Ces 10 K€ ont été affectés aux prévisions d'études pré opérationnelles 2026, en réponse aux besoins identifiés sur les communes de Lescheraines et Motz-Serrières.

Il est à noter que Chambéry-Grand Lac économie a été récemment saisi pour conduire une étude sur la zone commerciale du Pradian sur les territoires de Bassens et Saint-Alban-Leyse, un ajustement de la prévision de dépense sera à prévoir si le lancement se confirme en 2026.

Les actions d'accompagnement à la création d'entreprises sont majoritairement reconduites, toutefois en l'absence de visibilité sur le programme French Tech Incubation, aucune dépense ni recette n'a été prévue en 2026. Des financements européens vont être sollicités dans le cadre du programme ALCOTRA pour l'accompagnement de startups dans le secteur de la mobilité, si le financement est accordé il pourra compléter le prévisionnel de recette en cours d'exercice.

Les dépenses relatives à **l'animation territoriale** sont majoritairement constituées par les subventions aux associations à hauteur de 295 000 €, cette prévision est basée sur les subventions accordées en 2025 et intègre une enveloppe de 9 K€ pour les demandes en cours d'année et de 20 K€ pour les subventions à l'innovation. Il est **proposé que les délibérations d'octroi de subventions soient laissées à l'approbation du nouvel exécutif de Chambéry-Grand Lac économie** sauf sollicitation expresse des associations.

Les actions de **prospection - communication** intègrent en 2025 la poursuite de la mise en place de totems d'entrée sur les PAE : 25 K€ au Budget Général sur les PAE clos, 20 K€ au Budget Aménagement sur les PAE en cours.

- **Frais de structure (dont indemnités des élus) : 383 K€**

L'augmentation des frais de structure est contenue à 2 %, elle intègre le passage des logiciels de gestion financière en mode hébergé en accompagnement du changement de serveur à prévoir en 2026.

- **Entretien des sites : Savoie Technolac et Savoie Hexapôle : 336 K€**

Par rapport au Débat d'Orientation Budgétaire, la prévision de dépenses d'entretien de Savoie Hexapole a été portée de 100 000 € à 136 000 € pour intégrer le résultat de la consultation portant sur l'entretien de ce PAE. A noter que le marché porte sur 3 ans renouvelable une fois.

- **Subvention au Budget immobilier : néant**
- **Frais sur portage EPFL : 5 K€**

Les recettes réelles de fonctionnement

Le Budget Primitif 2026 intègre le cadrage de stabilité de contribution de fonctionnement donné par les communautés d'agglomération.

Les recettes réelles de fonctionnement représentent un volume de : **3 354 K€** dont :

- **Contributions des agglomérations 3 307 K€,**
- **Recettes liées aux actions : 34 K€,**

La prévision de recettes est en baisse par rapport à 2025 du fait de l'absence de visibilité sur les financements French Tech Tremplin.

- **Part salariale des « Tickets Restaurant » : 8 K€.**

Ces projections conduisent à une augmentation des dépenses de gestion de 1,8 % par rapport à 2025 et à une diminution des recettes réelles de fonctionnement de 2,9 %.

L'épargne de gestion prévisionnelle s'élève à 632 K€ en baisse de 18 % par rapport à 2025.

Compte tenu de ces éléments, la section de fonctionnement du Budget Général s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Chapitre		Dépenses		Chapitre		Recettes		
011	Charges à caractère général		850 845,00 €		013	Atténuation de Charges		8 400,00 €
	dont frais de structure		638 105,00 €					
	dont actions de développement		207 740,00 €		70	Produits des services		872 500,00 €
	dont frais sur portage EPFL		5 000,00 €			dont recettes plan d'action		- €
012	Charges de Personnel		1 495 000,00 €			dont refacturation frais fi BA Aménagement		872 500,00 €
65	Autres Charges de gestion		2 122 850,00 €					
	dont subvention d'équilibre BA Immobilier		- €		74	Dotations et Participations		3 341 500,00 €
	dont subvention d'équilibre BA Aménagement		1 700 150,00 €			dont contribution des collectivités membres		3 307 500,00 €
	dont indemnités des élus		81 000,00 €			dont recettes plan d'action		34 000,00 €
	dont subventions aux associations		295 000,00 €					
	dont reversement d'excédent aux Agglomérations		46 700,00 €		75	Autres Produits de gestion courante		1 875 150,00 €
66	Charges financières		934 415,00 €			portage EPFL - reversement de loyers		5 000,00 €
	dont intérêt dette non refacturables PAE		49 605,00 €			Reversement d'excédent du BA Aménagement		170 000,00 €
	dont intérêts refacturable PAE		872 500,00 €			Appel de participation aux déficits Agglos		1 700 150,00 €
	dont intérêt réserve foncière		22 310,00 €					
	dont ICNE		- 10 000,00 €					
67	Charges exceptionnelles		- €		77	produits exceptionnels		- €
023	Virement à la section d'investissement		639 440,00 €					- €
042	Dotation aux Amortissements		55 000,00 €					
	Total		6 097 550,00 €			Total		6 097 550,00 €

b) Section d'investissement

L'annuité 2026 de la dette, hors dette refacturable aux PAE s'élève à 312 K€. Elle est en baisse de 28 % par rapport à 2025.

Cette diminution de l'annuité fait plus que compenser l'augmentation de l'annuité de la dette affectée aux réserves foncières à long terme.

Par rapport aux éléments présentés au Débat d'Orientation Budgétaire, l'annuité réserve foncière a été réévaluée à la hausse pour tenir compte d'un besoin d'emprunt en cours d'année.

Les prévisions conduisent à une épargne nette de 265 K€ en baisse de 18 % par rapport à 2025.

Conformément aux principes de fonctionnement l'épargne nette est affectée à la constitution de réserves foncières à long terme.

Les dépenses de réserves foncières sont constituées par la dernière échéance de portage EPFL, La Ravoire RD 1006 -1 (ONF Dacquin Zebbar), et par la première échéance de portage EPFL RD 1006-2 pour le tènement Voiron et Chamiot, soit une échéance de 675 K€.

La prévision de dépense en matière de Système d'Information englobe le remplacement du serveur et l'évolution des logiciels métiers finances en solution hébergée. Le serveur aura 8 ans en 2026, son remplacement est évalué à 19 K€ HT, une étude de coût a été conduite pour évaluer la pertinence d'un achat ou d'un service d'hébergement. Le coût cumulé sur 8 ans d'une location d'espace serveur conduit à privilégier la solution d'achat. Le logiciel de gestion financière utilisée par Chambéry-Grand Lac économie (E-Magnus Berger Levraut) ne sera plus maintenu à partir de 2028. Son évolution en 2026 vers une solution en mode hébergé permettrait d'optimiser le coût du remplacement du serveur.

Les remplacements de totems d'entrées des PAE prévus au plan d'action sont imputés en investissement.

Compte tenu de ces projections de dépenses, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 747 K€, et le besoin de recours à l'emprunt à 482 K€.

c) Opérations sous mandat et participations

En 2026, Chambéry-Grand Lac économie interviendra en tant que maître d'ouvrage délégué pour la réalisation d'ouvrages concernant les PAE Cassine, Pont Pierre et Landiers.

o Cassine

Les travaux d'aménagement des espaces public du PAE Cassine relevant de la compétence de la ville de Chambéry et de Grand Chambéry sont réalisés par CGLE en maître d'ouvrage délégué.

La phase 1 des travaux d'aménagement des espaces publics a commencé à l'automne 2025, elle porte sur un montant de 6,2 M€ HT, dont 4,8 M€ relevant du bilan de l'opération, 937 K€ HT relevant de la compétence de la ville de Chambéry et 422 K€ HT de la compétence de Grand Chambéry.

La refacturation des travaux sous mandat est intervenue à hauteur de 3 % en 2025, la majeure partie du solde sera exécutée en 2026.

o Pont Pierre - Giratoire

L'opération porte sur la création d'un giratoire sur la RD 1201 en entrée du PAE de Pont Pierre pour un coût d'opération de 1 542 682 € HT. L'aménagement a fait l'objet d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage par le Département et Grand Lac à Chambéry-Grand Lac économie.

Le giratoire est composé de 4 branches, 2 sur la RD 1201, 1 destinée à desservir le futur pôle Santé de compétence Grand Lac, 1 dans le périmètre du PAE Pont Pierre desservant les terrains économiques, le SDIS et la déchèterie.

Le plan de financement tenant compte des compétences desservies par les branches du PAE s'établit comme suit : Grand Lac 995 K€HT, Chambéry-Grand Lac économie 400 K€ HT, Département 150 K€ HT.

o Landiers – Giratoire de la Françon

Une convention de participation entre Chambéry-Grand Lac économie, Grand Chambéry et Grand Lac a été approuvée en 2019 pour la réalisation des aménagements connexes au nœud autoroutiers : les giratoires de Belle Eau.

Le montage visait à ce que Chambéry-Grand Lac économie soit l'interlocuteur unique d'AREA pour le versement de sa participation financière et que Grand Chambéry soit maître d'ouvrage délégué pour la réalisation des travaux. Le giratoire de Belle Eau a été réalisé en 2021 en application de ce montage. La réalisation du giratoire de la Françon a dû être reporté pour des questions de maîtrise foncière. L'ouvrage a fait l'objet d'une nouvelle étude en lien avec Grand Lac. Chambéry-Grand Lac économie ayant suivi la négociation foncière et l'adaptation de l'emprise de l'ouvrage en découlant il est prévu que Grand Lac donne mandat à Chambéry-Grand Lac économie. Cette évolution du montage opérationnel fera l'objet d'un avenant à la convention de financement en cours ainsi qu'à la mise en place d'une convention de mandat avec Grand Lac.

o Giratoire Revériaz

Le coût d'opération du giratoire de la Revériaz hors ville et mobilité s'élève à 1 054 K€ HT. Compte tenu de la participation financière des entreprises Opinel et Vicat de 430 K€, de celle du Département à hauteur de 150 K€, la participation de Chambéry-Grand Lac économie s'élève à 477 K€ répartis entre les agglomérations selon les mêmes règles de partage que les déficits soit 105 K€ pour Grand Lac et 372 K€ pour Grand Chambéry. La fin des travaux est prévue en 2025. Le versement de 60 % de la participation de Chambéry-Grand Lac économie est intervenu en 2025. Le solde intégrant les éventuelles révisions sera appelé en 2026.

Compte tenu de ces éléments, la section d'investissement du Budget Général s'équilibre comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre Opération	Investissement Dépenses		Chapitre Opération	Investissement Recettes	
16	Dette (Echeance hors in fine)	262 600,00 €	021	Virement section de fonctionnement	639 440,00 €
16	Dette (Échéance in fine)		27	Remboursement d'avances par le BA	
16	Dette(Remboursement anticipé In fine)	1 725 350,00 €	10222	Aménagement pour exercice N	1 602 050,00 €
16	Dette (échéance réserve foncière)	33 000,00 €		FCTVA	13 000,00 €
16	Remboursement d'avances Grand Chambéry	3 964 879,00 €	27	Remboursement d'avances par le BA	
16	Remboursement d'avances Grand Lac	495 699,00 €	27	Aménagement pour remboursement	
16	Remboursement d'avance Voglans	330 900,00 €	27	d'avance Grand Chambéry	3 964 879,00 €
op1706	Mobilier informatique	60 000,00 €	16	Remboursement d'avances par le BA	
op1712	Signalétique PAE	25 000,00 €	16	Aménagement pour remboursement	
27	Avances aux PAE	5 940 670,00 €	16	d'avance Grand Lac	495 699,00 €
27	Réserves foncières (annuité N)	675 300,00 €	16	Remboursement d'avances par le BA	
4581	Mandat Giratoire Pont Pierre Département	926 000,00 €	4582	Aménagement pour remboursement	
4581	Mandat Giratoire Pont Pierre Grand Lac	463 000,00 €	4582	d'avance Voglans	330 900,00 €
4581	Mandat Cassine Ville Chambéry	967 000,00 €	4582	Emprunt	5 930 430,00 €
4581	Mandat Cassine Grand Chambéry	403 000,00 €	4582	Emprunt achat réserves foncière	482 000,00 €
4581	Mandat giratoire Françon - Landiers	697 000,00 €	4582	Mandat Giratoire Pont Pierre Département	926 000,00 €
1328	Financement AREA giratoire Françon Landiers	288 850,00 €	4582	Mandat Giratoire Pont Pierre Grand Lac	463 000,00 €
				Mandat Cassine Ville Chambéry	967 000,00 €
				Mandat Cassine Grand Chambéry	403 000,00 €
				Mandat giratoire Françon - Landiers	697 000,00 €
					288 850,00 €
			040	Dotation aux Amortissements	55 000,00 €
	Total	17 258 248,00 €		Total	17 258 248,00 €

3) Budget Aménagement

a) Section de fonctionnement

Les dépenses du Budget Annexe Aménagement s'élèvent à 11,8 M€ HT.

Elles portent principalement sur les PAE.

Les dépenses sont constituées par :

- Les acquisitions foncières : 2, 092 M€

Certaines acquisitions, portant sur des terrains publics, interviendront sous réserve de commercialisation simultanée auprès preneurs : Cruets Procity (acquisition auprès de Grand Lac) Massettes 2 (acquisition auprès de la commune de La Ravoire.

- Les études et travaux : 8,318 M€
 - Les frais financiers refacturés par le Budget Général : 872 K€
 - Le reversement d'excédents au Budget Général : 170 K€, ces reversements portent sur les PAE Massettes pour 77 K€ (excédent en cours de production conservé sur le PAE) et Cruets Procity pour 93 K€ (excédent reversé au Budget Général et réparti entre Chambéry-Grand Lac économie et les agglomérations si l'opération s'achève en 2026).
 - Le remboursement de frais financiers des avances : 367 €
- Ces remboursements à verser à Grand Chambéry correspondent aux clôtures prévisionnelles des PAE Monzin à hauteur de 41K €, et Fontanettes 1 à hauteur de 326 K€.

Les recettes du Budget Annexe Aménagement s'élèvent à 12,275 M€ HT.

Les recettes sont constituées par :

- Les recettes de commercialisations : 7, 445 M€.
- La conclusion de 13 actes est prévue en 2026 répartis comme suit par PAE :

- ✓ Cassine - Résidétape : 1 705 K€
- ✓ Procity 1 182 K€
- ✓ Fontanettes 1 - Omnipharm2 M2e : 1 121 K€
- ✓ Prairie - Sofival Padel : 960 K€
- ✓ Massettes - COGECO : 636 K€
- ✓ Massettes 2 - Padel : 612 K€
- ✓ Digue - Dalkia : 560 K€
- ✓ Pont Pierre - Bogey : 281 K€
- ✓ Sources – Imperium - Oxalli : 277 K€
- ✓ Etaies - Cenzier : 89 K€
- ✓ Monzin - rétrocession ZH Grand Chambéry : 20 K€
- Les subventions d'équilibre appelées pour les clôtures prévisionnelles des PAE Fontanettes 1, Fontanettes 2 et Monzin : 1 700 K€.
- Les participations et subventions : 2,872 M€.
- Les loyers : 257 K€ essentiellement perçus sur Cassine.

b) Section d'investissement

La section d'investissement retrace en recettes l'avance du Budget Général de 5,9 M€.
Cette avance est financée au Budget Général par recours à l'emprunt in fine.

En dépenses sont constatés les remboursements d'avances au Budget Général, ces remboursements sont issus des recettes de commercialisation et prévus comme suit :

- Remboursement des avances aux agglomérations pour les PAE ayant fait l'objet de cession avec paiement différé : 496 K€ pour Grand Lac, 3 965 K€ pour Grand Chambéry,
- Remboursement d'avance à la commune de Voglans pour le PAE de la Prairie ayant fait l'objet d'une cession avec paiement différé de la part de la commune : 330 K€,
- Remboursement d'avance au Budget Général à hauteur de 1 602 K€.

Affectation des recettes de commercialisation :

Les prévisions de recettes donnant lieu à remboursement d'avance à Grand Lac sont :

- ✓ PAE Prairie - Bail à construction SOFIVAL Padel, cette commercialisation permet également de rembourser l'avance consentie par la commune de Voglans,
- ✓ PAE Etaies - Cenzier
- ✓ PAE Pont Pierre - Bogey

Les prévisions de recettes donnant lieu à remboursement d'avance à Grand Chambéry sont :

- ✓ PAE Cassine : Résidétape (à noter la date de signature définitive prévue le 31/12/2025 a été repoussée au 30/10/2026),
- ✓ PAE Fontanettes 1 : Omnipharm 2 et M2ei et subvention d'équilibre,
- ✓ PAE Monzin : rétrocession Zone Humide à Grand Chambéry 20 K€ et subvention d'équilibre,
- ✓ PAE Digue : Dalkia,
- ✓ PAE Massettes : Cogeco.

Les prévisions de recettes donnant lieu à remboursement d'avance au Budget Général sont :

- ✓ PAE Prairie – Bail à construction SOFIVAL Padel,
- ✓ PAE Cruets – Procity,
- ✓ PAE Digue : Dalkia,
- ✓ PAE Massettes : Cogeco.

Compte tenu de ces éléments, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Aménagement s'équilibrent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Dépenses		Chapitre	Recettes	
011	Acquisition de terrains	2 092 902,00 €	70	ventes de terrains	7 445 966,00 €
011	Etudes - Travaux	8 318 707,00 €	70	participations divers	518 403,00 €
011	frais financiers - remboursement BG N	872 500,00 €	74	subventions	2 353 653,00 €
011	frais financiers - avances agglos	368 525,00 €	75	Loyers	257 742,00 €
65	Reversement d'excédent au Budget Général	170 402,26 €	773	mandats annulés sur exercice antérieur	- €
67	Annulation de recettes	- €	7552	Subvention d'équilibre	1 700 115,22 €
042	Extourne Stock N-1	45 062 725,61 €	042	variation des encours (stock N)	44 609 882,65 €
	Total	56 885 761,87 €		Total	56 885 761,87 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Dépenses		Chapitre	Recettes	
16	Remboursement BG pour remboursement avance Grand Chambéry	3 964 879,00 €			
16	Remboursement BG pour remboursement avance Grand Lac	495 699,00 €			
16	Remboursement BG pour remboursement avance Voglans	330 900,00 €			
16	Remboursement avance Budget Général	1 602 034,96 €	16	Avance Budget Général	5 940 670,00 €
040	Stock de terrains à aménager (stockN)	44 609 882,65 €	040	Extourne stock terrains aménagés (N-1)	45 062 725,61 €
	Total	51 003 395,61 €		Total	51 003 395,61 €

Les recettes étant supérieures aux dépenses la variation de stock est de – 452 842 €.

4) Budget Immobilier

a) Section de fonctionnement

Les dépenses de gestion représentent un volume de : **1 067 K€**, en baisse de 8 % par rapport au BP 2025.

Cette diminution est liée à l'impact cumulé de la ré-internalisation de missions, de la cession du bâtiment House Boat et de la diminution des charges de copropriété.

Les recettes réelles de fonctionnement représentent un volume de : **1 854 K€**, en baisse de 1 % par rapport au Budget Primitif 2025.

Cette diminution est liée à la baisse du taux d'occupation et aux prévisions de cessions 2026.

Ces prévisions conduisent à une projection d'épargne de gestion de 797 K€ en hausse de 7 %.

L'épargne nette prévisionnelle s'élève 317 K€ en hausse de 45 % par rapport à 2025.

Compte tenu de ces éléments la section de fonctionnement du Budget Annexe Immobilier s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Dépenses	BP	Chapitre	Recettes	BP
011	Charges à caractère général	828 166,00 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	- €
023	Virement à la section d'investissement	124 583,00 €	013	Atténuation de Charges	
65	Autres charges de gestion courante	168 900,00 €	70	Produits des services (dont location de sal	12 500,00 €
66	Charges financières	115 000,00 €	75	Autres produits d'activités (revenus locatif	1 804 399,00 €
66	ICNE	- 2 000,00 €	75	Subvention équilibre Budget Général	- €
67	Charges exceptionnelles	40 000,00 €	77	Produit exceptionnel	49 500,00 €
68	Provision (impayés)	30 000,00 €	042	Subventions transférées au résultat	34 000,00 €
042	Dotations aux Amortissements	614 000,00 €	042	Ecriture d'ordre Baux Emphytéotiques	18 250,00 €
	Total	1 918 649,00 €		Total	1 918 649,00 €

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement 2026 représentent un volume de 3,148 M€, elles sont constituées par :

- L'acquisition Duraline : 2 292 K€ (La prévision de dépense inclut la mise en place d'un système de vidéosurveillance).
- L'aménagement du parking de Côte-Rousse : 700 K€
- Des aménagements divers sur bâtiment : 131 K€

Compte tenu des recettes attendues (cession Créalys, Savoie Floch et Métralp ainsi que le remboursement de consignation Duraline), le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 2,4 M€ et le besoin d'emprunt à 2,085M€. Ce dernier pourra être revu à la baisse lors de la reprise des résultats 2025.

Compte tenu de ces éléments la section d'investissement du Budget Annexe Immobilier s'équilibre comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre Opération	Dépenses	BP	Chapitre Opération	Recettes	BP
16	Dette	78 000,00 €	021	Virement de la section d'investissement	124 583,00 €
16	Dette (refacturation Grand Chambéry)	257 000,00 €	16	Emprunt	2 085 902,00 €
16	Dette (emprunt Duraline)	35 000,00 €			
16	Remboursement dépôt de garantie	25 000,00 €			
op17002	Horloge	29 000,00 €			
op17003	SH Multi sites	4 000,00 €			
op17004	Côte Rousse Aménagement	700 000,00 €			
op17005	Côte Rousse- Bâtiment	52 000,00 €			
op17006	Fontanettes	28 500,00 €			
op17009	Centre de Services	17 500,00 €	024	Cessions Crealys Savoie Flock - Métralp	428 765,00 €
op1706	Duraline	2 292 000,00 €	27	Consignation Duraline	317 000,00 €
040	Subventions transférées au résultat	34 000,00 €	040	Dotations aux Amortissements	614 000,00 €
040	Ecriture d'ordre Baux Emphytéotiques	18 250,00 €			
	Total	3 570 250,00 €		Total	3 570 250,00 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve le présent rapport de présentation ainsi que le budget Général et les deux budgets annexes Immobilier et Aménagement et d'en arrêter les sections en équilibre telles que présentées dans le présent rapport.

Article 2 : Arrête les contributions de fonctionnement des collectivités membres à 3 307 500 euros soit 1 653 750 euros par communauté d'agglomération.

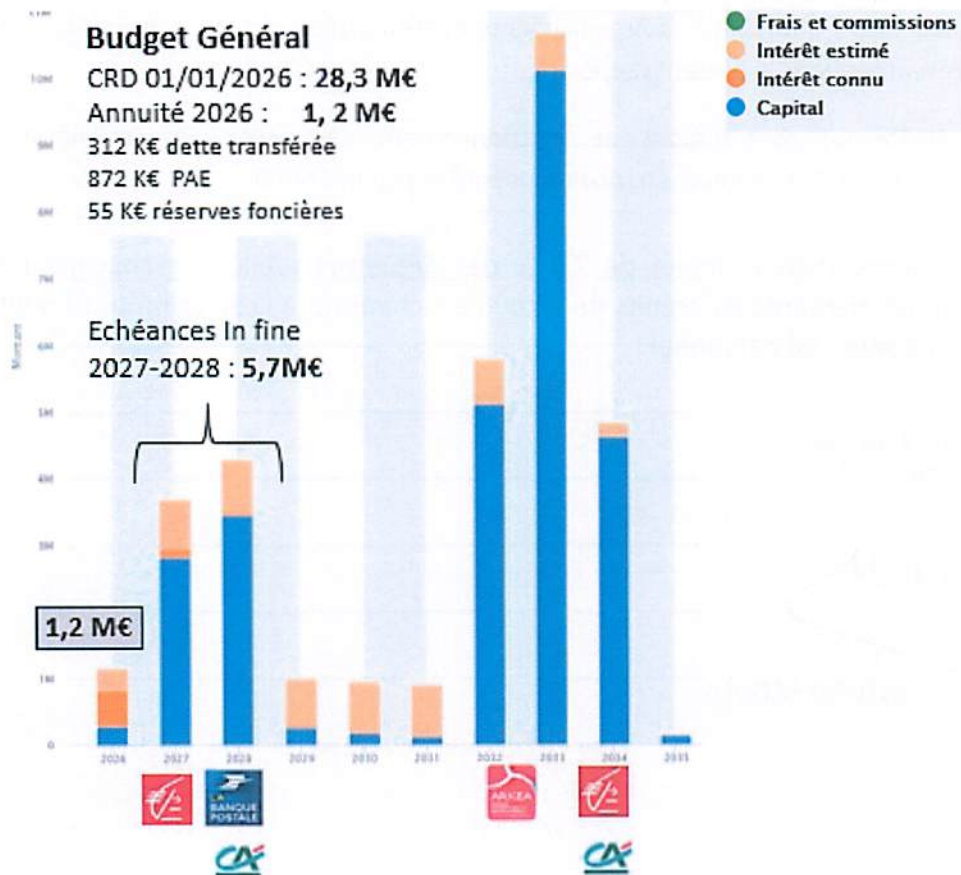
Article 3 : Autorise dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 4 février 2026



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente

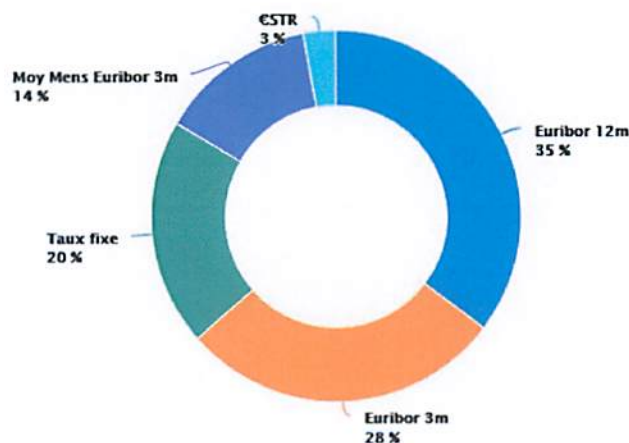
Annexe 1 – Dette Budget Général au 01/01/2026



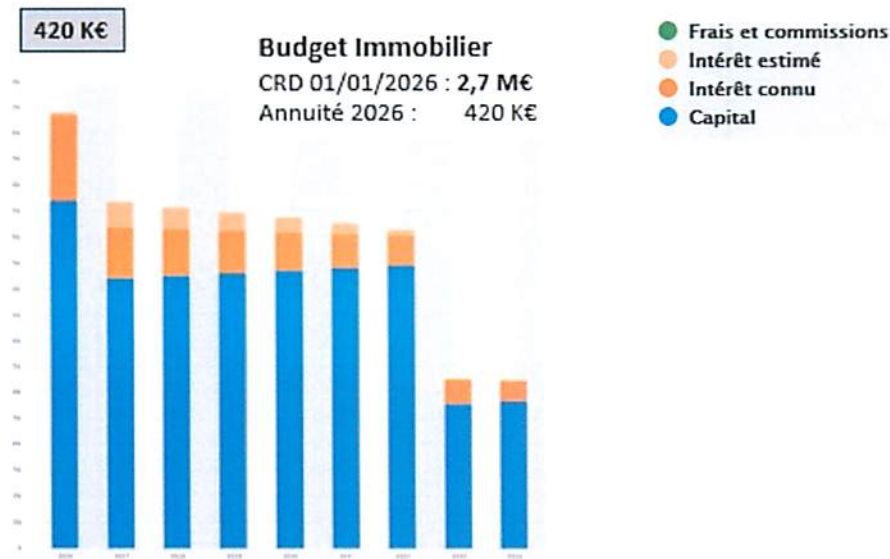
Historique des opérations de gestion de la dette :

- 2019 – Remboursement Anticipé 294 K€ (amortissement constant)
- 2020 – Remboursement Anticipé 345 K€ (in fine)
- 2021 – Refinancement structuré - Remboursement Anticipé 300K€ (in fine)
- 2022 - Remboursement Anticipé 400 K€ (in fine)
- 2024 – Remboursement à l'échéance 1 100 K€ (in fine)
- 2025 – Remboursement Anticipé 800 K€ (in fine)

Répartition par index au 01/01/2026



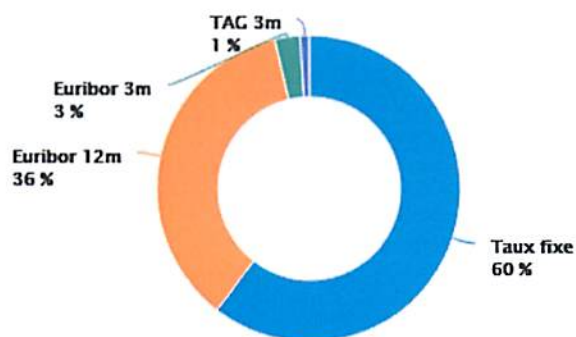
Annexe 2 – Dette Budget Annexe Immobilier au 01/01/2026



Historique des opérations de gestion de la dette :

- 2020 – Remboursement Anticipé 566 K€
- 2021 – Remboursement Anticipé 492 K€ + Remboursement Emprunt relais
- 2022 – Remboursement Anticipé 662 K€
- 2023 – Remboursement Anticipé 171 K€ (dette refacturée)

Répartition par index au 01/01/2026



Commission Finances

09/01/2026


CHAMBÉRY-GRAND LAC
ECONOMIE

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 073-200075810-20260204-C2604BG8P-DE



Calendrier Finances

DOB 2026	Commission Finances 06/12	Exécutif 06/12	CS 17/12
BP 2026	Commission Finances 09/01	Exécutif 09/01	CS 28/01
CFU 2025	Commission Finances À définir	Exécutif A définir	CS 11/03

Précisions & Eléments nouveaux depuis le DOB

Budget Général

- Précision des études pré opérationnelles à lancer en 2026 et identification d'un besoin à confirmer en cours d'année
- Précision du montant des mesures compensatoires Landiers Ouest
- Réévaluation des dépenses d'entretien Savoie Hexapole
- Intégration des emprunts contractés fin 2025 et ajustement du besoin d'emprunt réserves foncières

Budget Aménagement

- Intégration des frais financiers dans les projections de dépenses
- Mise à jour des recettes de commercialisation – décalage commercialisation SBI Entrelacs à 2027
- Etude complémentaire stationnement Massettes

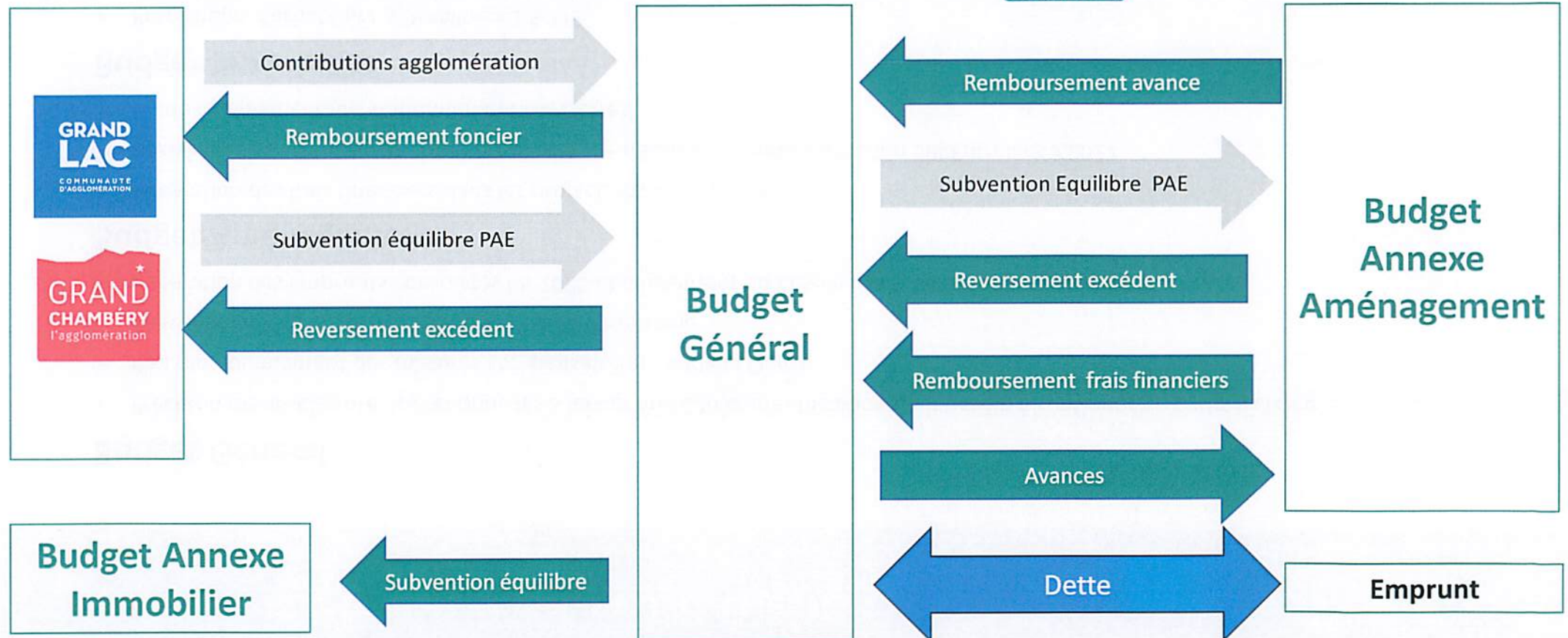
Budget Immobilier

- Proposition d'achat faite à Duraline à 1,9 M€
- Cession Crealys Metralp signée décembre 2025

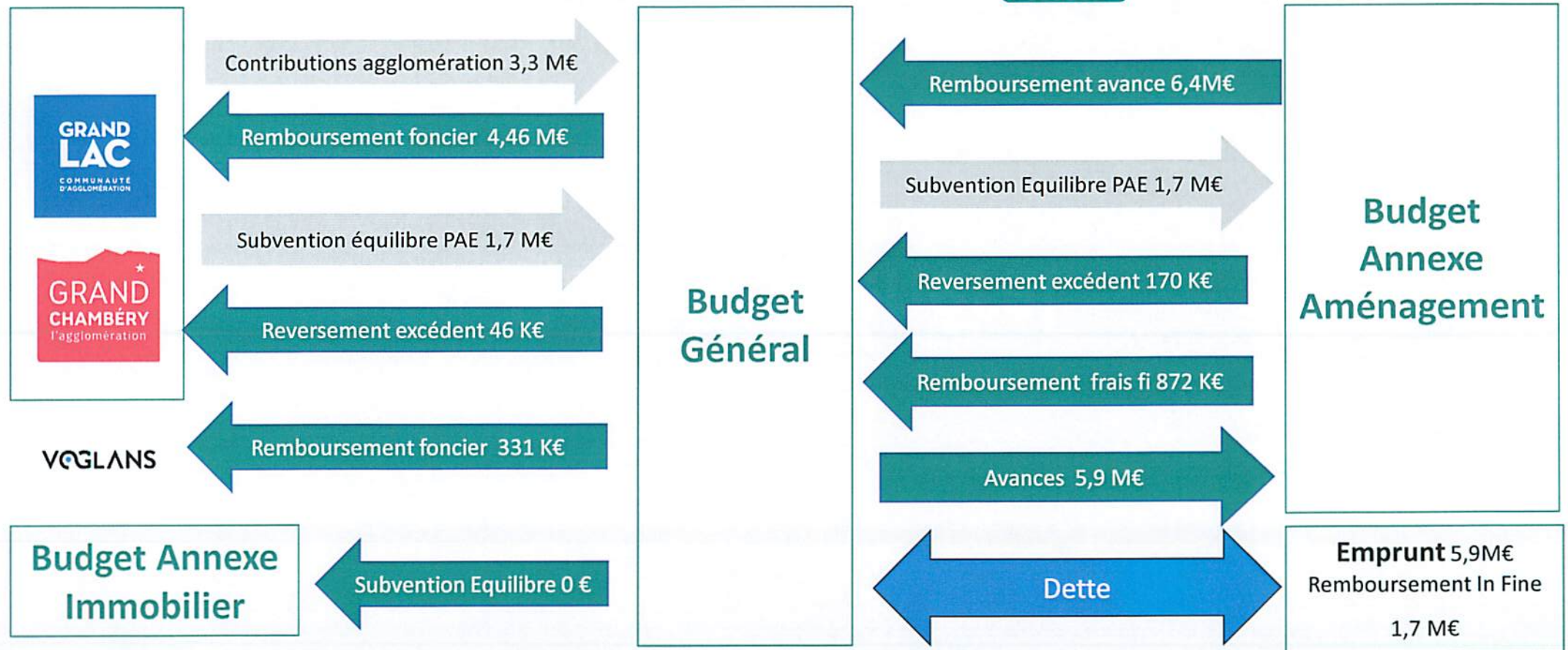
Proposition fongibilité des crédits

- Autorisation , dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Flux financiers Budgets CGLE & agglomérations Principes



Flux financiers Budgets CGLE & agglomérations BP 2026



Budget Général

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

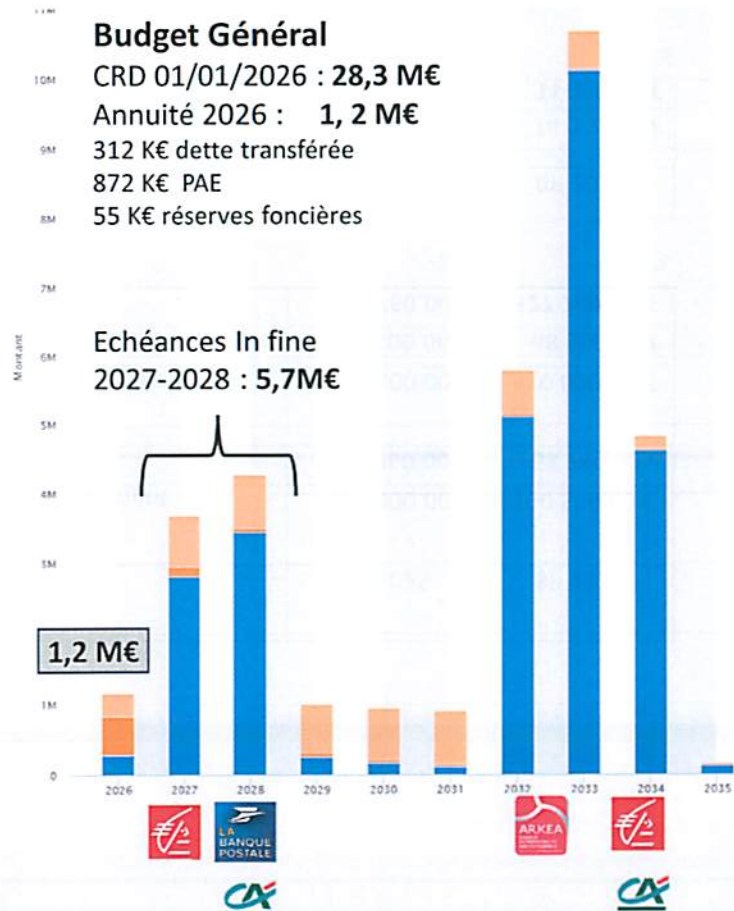
Publié le

ID : 073-200075810-20260204-C2604BGBP-DE



Dette

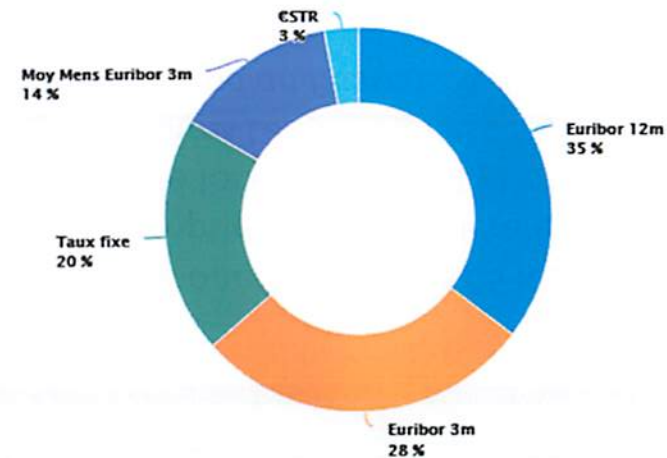
- Frais et commissions
- Intérêt estimé
- Intérêt connu
- Capital (sans mvt de tresor.)



Enjeu de couverture des échéances in fine 2027-2028 par les recettes de commercialisation

Potentiel 2026 : 1,7 M€
 Potentiel 2027 : 4,1M€

Répartition par index au 01/01/2026



BP 2026 Plan d'action

DEPENSES	BP 2025	BP 2026
Aménagement	129 000,00 €	100 500,00 €
Création	97 260,00 €	68 740,00 €
Animation territoriale	309 000,00 €	310 000,00 €
Prospection	48 500,00 €	48 500,00 €
Total	583 760,00 €	527 740,00 €
	-13%	-10%

RECETTES	BP 2025	BP 2026
Création	113 760,00 €	34 000,00 €
Total	113 760,00 €	34 000,00 €
	x6	-70%

Besoin de financement	470 000,00 €	493 740,00 €
	-28%	5%

Etudes aménagement

Enveloppe études pré opérationnelles **65 K€**

Lescheraines : étude optimisation foncière et développement

Motz-Serrières : étude fonctionnement et de développement

mesures compensatoires Landiers Ouest **35,5K**

Étude requalification Pradian Bassens St Alban à prévoir en cours d'année

➤ accompagnement à la création en dépenses et en recettes

En attente de confirmation sur les financements French Tech

Tremplin et ALCOTRA

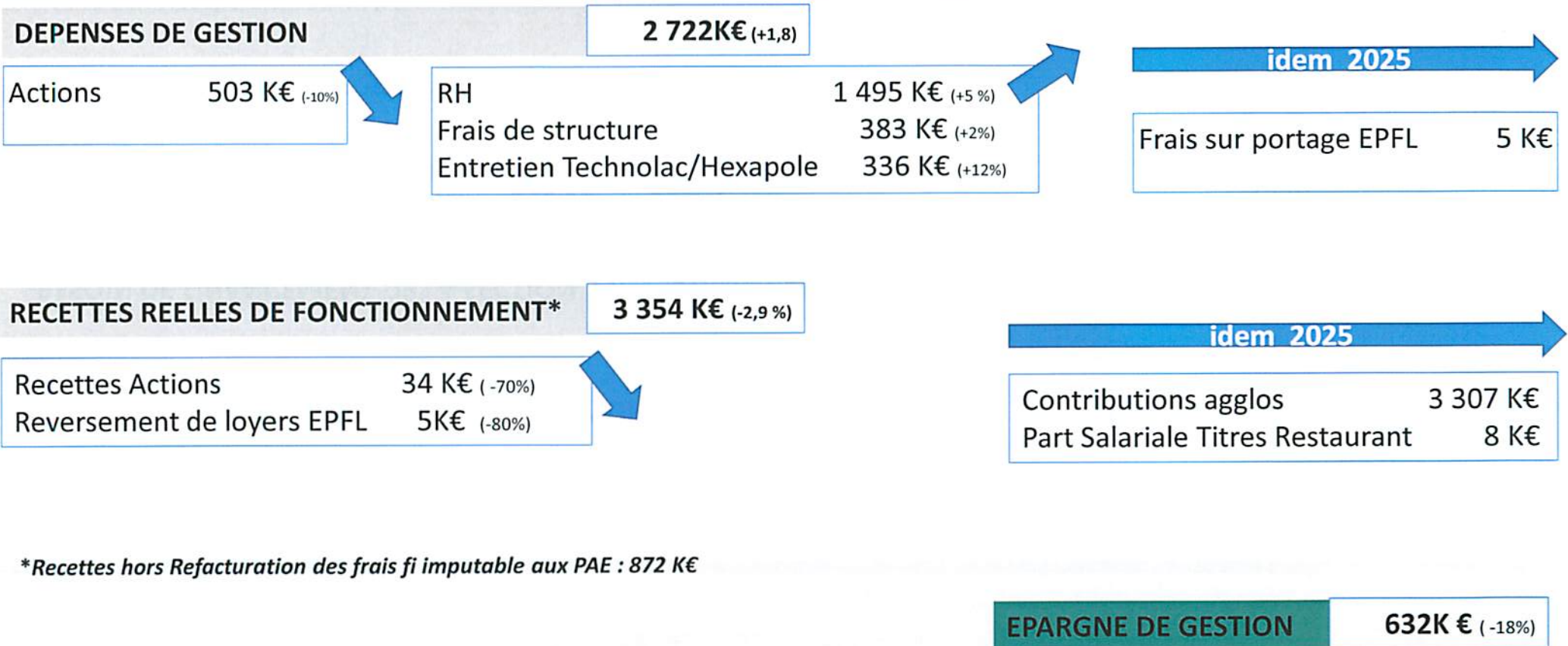
Animation territoriale

Subventions 295K€ dont 20K€ subvention à l'innovation

Prospection- Communication

Totems d'entrée PAE clos (Combaruches, Echeneaux, Sauvage) :
25 K€

BP 2026 Budget Général Fonctionnement



BP 2026

Budget Général Investissement hors avances et dette refacturable PAE

ANNUITE DE LA DETTE

Annuité non refacturable PAE 312 K€ (-28%)

Annuité Réserves Foncières 55 K€

EPARGNE DE GESTION

632K€

ANNUITE DE LA DETTE*

367 K€ (-19%)

EPARGNE NETTE

265 K€ (-18%)

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D INVESTISSEMENT (hors avances PAE)

747 K€

Dépenses	760 K €
Réserves Foncières (annuité portage EPFL)	675 K€
Totems	25 K€
Système d'Information	60 K€

Recettes	13 K€
FCTVA	13 K€

*Annuité hors dette imputable aux PAE

EMPRUNT

482 K €

BP 2026 Opérations hors budgets de zone : mandats & participations

Mandats → CGLE

Cassine



DCE phase1 : 6,2M€ HT
 CGLE 4,8M€ HT
 Ville 937 K€ HT
 Grand Chambéry 422 K€ HT
 Travaux en cours

Giratoire Pont Pierre



Coût opération : 1,54 M€ HT
 CGLE 400 K€ HT Grand Lac 990 K€ HT
 CD73 150 K€ HT
 Procédures expulsion en cours
 Travaux 2026

Giratoire Françon-Landiers



Coût opération actualisé: 540 K€ HT
 Grand Lac 134 K€ HT- Grand Chambéry 117 K€ HT
 AREA 288 K€
 Travaux 2026

Participations

Giratoire Revériaz

Fin de travaux décembre 2025

Versement 60 % de la participation
 de CGLE 2025. Solde intégrant les
 révision 2026



Coût opération : 1 054 K€ HT hors Ville et Mobilité
 Opinel et Vicat 430 K€
 CD73 150 K€
 CGLE 477 K€ : 105 K€ Grand Lac – 372 K€ Grand Chambéry

Budget Aménagement

& Flux Budget Général

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

ID : 073-200075810-20260204-C2604BGBP-DE



BP 2026

BA Aménagement Dépenses 11,8 M€ HT

Acquisitions foncières : 2,092 M€

Cruets – Proclité <i>si commercialisation simultanée</i>	920 K€
Massettes 2 – Commune <i>si commercialisation simultanée</i>	612 K€
Cassine- portage EPFL –SNCF	320 K€
Châtelard PAE Mariages	240 K€

Etudes -Travaux : 8,318 M€

Cassine- Etudes- MO Travaux	5 328 K€
Technolac Hors Concession MO Travaux	1 496 K€
Pont Pierre – MO Travaux	593 K€
Sources - MO Travaux	242 K€
Cruets Proclité Travaux	153 K€
Entre 2 Lacs - MO Travaux	92 K€
Hexapole 5 Etude	55 K
Prairie Voglans Travaux	46 K€
Hexapole 123 Travaux	45K€

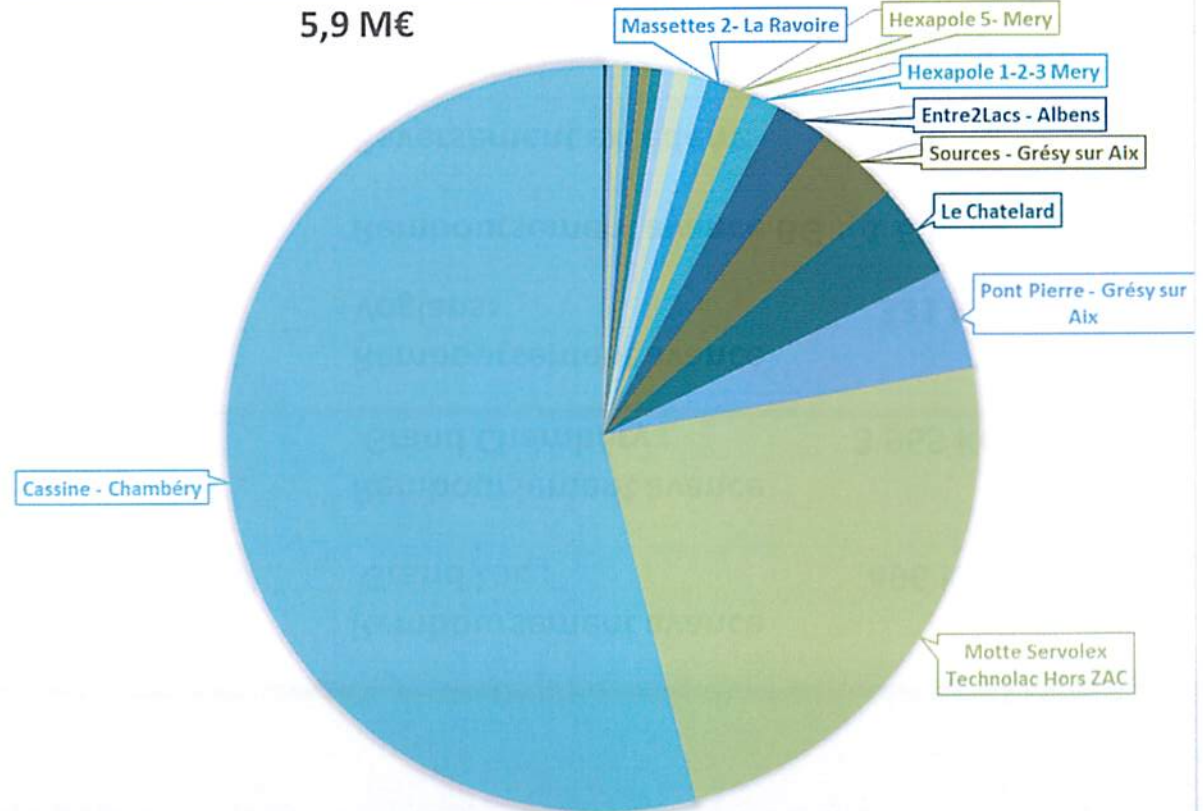
Frais financiers : 872 K€

Reversement excédent au BG: 170 K€

Remboursement frais financiers avance : 368 K€

AVANCES DU BUDGET GENERAL AUX PAE

5,9 M€



BP 2026 BA Aménagement Recettes : 12,275M€ HT

Commercialisation terrains : 7,445 M€

Cassine – Résidétape	1 705 K€
Cruets - Procity	1 182 K€
Fontanettes 1 – Omnipharm2 M2ei	1 121 K€
Prairie – Sofival Padel	960 K€
Massettes - COGECO	636 K€
Massettes 2 – Padel	612 K€
Digue – Dalkia	560 K€
Pont Pierre – Bogey	281 K€
Sources-Imperium – Oxalli	277 K€
Etaies - Cenzier	89 K€
Monzin – rétrocession ZH Grand Chambéry	20 K€



Remboursement avance

Grand Lac : 496 K€

Remboursement avance

Grand Chambéry : 3 965 K€

Remboursement avance

Voglans: 331 K€

Remboursement avance BG : 1 602 K€

Reversement excédent: 170 K€

Autofinancement N : 5 711 K€

Subventions équilibre : 1,7 M€

Fontanettes 1	1 203 K€
Monzin	346 K€
Fontanettes 2	150 K€

Participations Subventions : 2,872 M€

Cassine	2 439 K€
Pont Pierre	333 K€
Technolac Hors ZAC	100 K€

Loyers : 257 K€

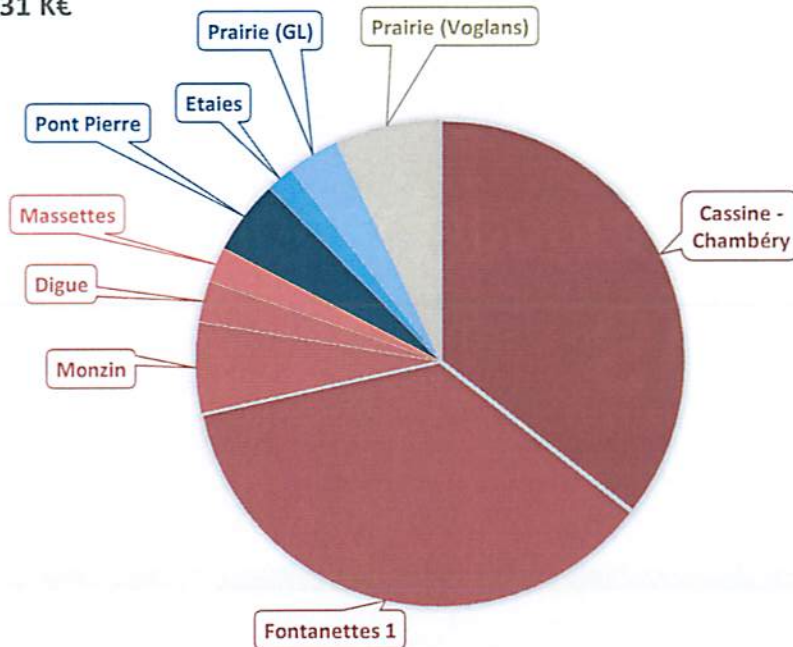
BP 2026 BA Aménagement – Affectation des recettes

REMBOURSEMENT AVANCES FONCIERES

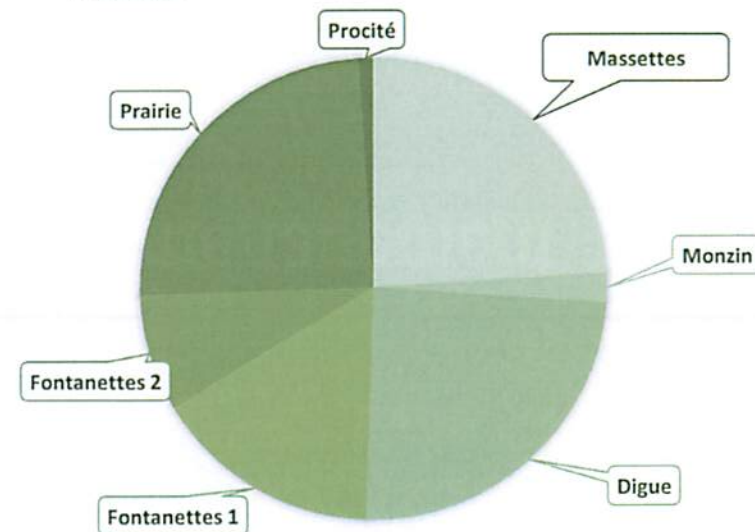
GRAND LAC : 496 K€

GRAND CHAMBERY : 3 965 K€

VOGLANS : 331 K€



REMBOURSEMENT D'AVANCE AU BG POUR REMBOURSEMENT D'EMPRUNT 1 602 K€



Synthèse

Budget Général & Budget Aménagement

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

ID : 073-200075810-20260204-C2604BGBP-DE



BP 2026 Budget Général

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Dépenses	Chapitre	Recettes
011	Charges à caractère général	013	Atténuation de Charges
	dont frais de structure		
	dont actions de développement	70	Produits des services
	dont frais sur portage EPFL		dont recettes plan d'action
012	Charges de Personnel		dont refacturation frais fi BA Aménagement
65	Autres Charges de gestion		
	dont subvention d'équilibre BA Immobilier	74	Dotations et Participations
	dont subvention d'équilibre BA Aménagement		dont contribution des collectivités membres
	dont indemnités des élus		dont recettes plan d'action
	dont subventions aux associations		
	dont reversement d'excédent aux Agglomérations	75	Autres Produits de gestion courante
66	Charges financières		portage EPFL - reversement de loyers
	dont intérêt dette non refacturables PAE		Reversement d'excédent du BA Aménagement
	dont intérêts refacturable PAE		Appel de participation aux déficits Agglos
	dont intérêt réserve foncière		
	dont ICNE		
67	Charges exceptionnelles	77	produits exceptionnels
023	Virement à la section d'investissement		
042	Dotation aux Amortissements		
	Total		Total

BP 2026 Budget Général

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre Opération	Investissement Dépenses	Chapitre Opération	Investissement Recettes
16	Dettes (Echéance hors in fine)	021	Virement section de fonctionnement
	262 600,00 €		639 440,00 €
16	Dettes (Échéance in fine)	27	Remboursement d'avances par le BA Aménagement pour exercice N
			1 602 050,00 €
16	Dettes (Remboursement anticipé In fine)	10222	FCTVA
	1 725 350,00 €		13 000,00 €
16	Dettes (échéance réserve foncière)		
	33 000,00 €		
16	Remboursement d'avances Grand Chambéry	27	Remboursement d'avances par le BA Aménagement pour remboursement d'avance Grand Chambéry
	3 964 879,00 €		3 964 879,00 €
16	Remboursement d'avances Grand Lac	27	Remboursement d'avances par le BA Aménagement pour remboursement d'avance Grand Lac
	495 699,00 €		495 699,00 €
16	Remboursement d'avance Voglans	27	Remboursement d'avances par le BA Aménagement pour remboursement d'avance Voglans
	330 900,00 €		330 900,00 €
op1706	Mobilier informatique		
	60 000,00 €		
op1712	Signalétique PAE		
	25 000,00 €		
27	Avances aux PAE	16	Emprunt
	5 940 670,00 €		5 930 430,00 €
27	Réserves foncières (annuité N)	16	Emprunt achat réserves foncière
	675 300,00 €		482 000,00 €
4581	Mandat Giratoire Pont Pierre Département	4582	Mandat Giratoire Pont Pierre Département
	926 000,00 €		926 000,00 €
4581	Mandat Giratoire Pont Pierre Grand Lac	4582	Mandat Giratoire Pont Pierre Grand Lac
	463 000,00 €		463 000,00 €
4581	Mandat Cassine Ville Chambéry	4582	Mandat Cassine Ville Chambéry
	967 000,00 €		967 000,00 €
4581	Mandat Cassine Grand Chambéry	4582	Mandat Cassine Grand Chambéry
	403 000,00 €		403 000,00 €
4581	Mandat giratoire Françon - Landiers	4582	Mandat giratoire Françon - Landiers
	697 000,00 €		697 000,00 €
13	Financement AREA giratoire Françon Landiers	13	Financement AREA giratoire Françon Landie
	288 850,00 €		288 850,00 €
		040	Dotation aux Amortissements
			55 000,00 €
	Total		Total
	17 258 248,00 €		17 258 248,00 €



BP 2026 BA Aménagement

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Dépenses		Chapitre	Recettes	
011	Acquisition de terrains	2 092 902,00 €	70	ventes de terrains	7 445 966,00 €
011	Etudes - Travaux	8 318 707,00 €	70	participations divers	518 403,00 €
011	frais financiers - remboursement BG N	872 500,00 €	74	subventions	2 353 653,00 €
011	frais financiers - avances agglos	368 525,00 €	75	Loyers	257 742,00 €
65	Reversement d'excédent au Budget Général	170 402,26 €	773	mandats annulés sur exercice antérieur	- €
67	Annulation de recettes	- €	7552	Subvention d'équilibre	1 700 115,22 €
042	Extourne Stock N-1	45 062 725,61 €	042	variation des encours (stock N)	44 609 882,65 €
	Total	56 885 761,87 €		Total	56 885 761,87 €

BP 2026 BA Aménagement

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Dépenses		Chapitre	Recettes	
16	Remboursement BG pour remboursement avance Grand Chambéry	3 964 879,00 €			
16	Remboursement BG pour remboursement avance Grand Lac	495 699,00 €			
16	Remboursement BG pour remboursement avance Voglans	330 900,00 €			
16	Remboursement avance Budget Général	1 602 034,96 €	16	Avance Budget Général	5 940 670,00 €
040	Stock de terrains à aménager (stockN)	44 609 882,65 €	040	Extourne stock terrains aménagés (N-1)	45 062 725,61 €
	Total	51 003 395,61 €		Total	51 003 395,61 €

Budget Immobilier

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

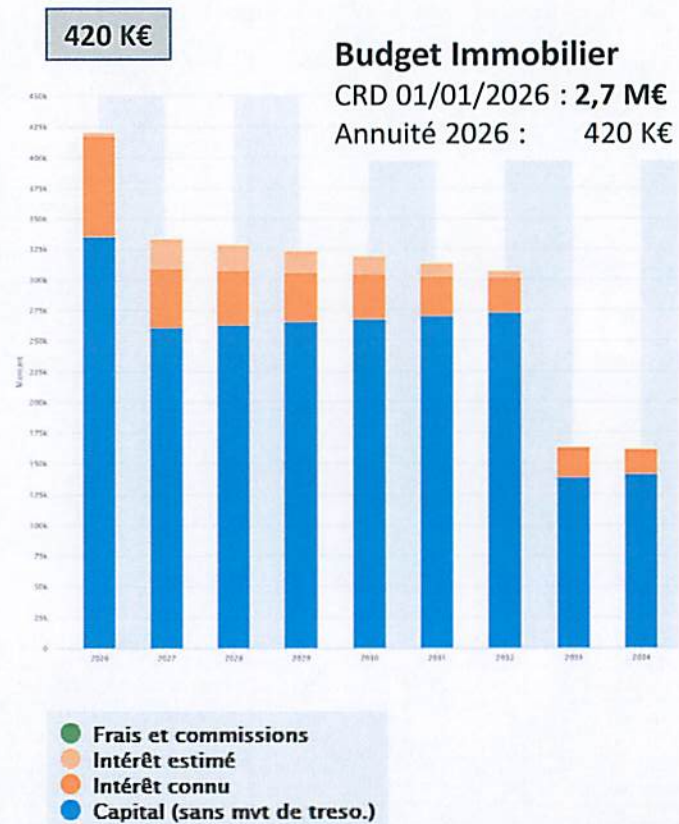
Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

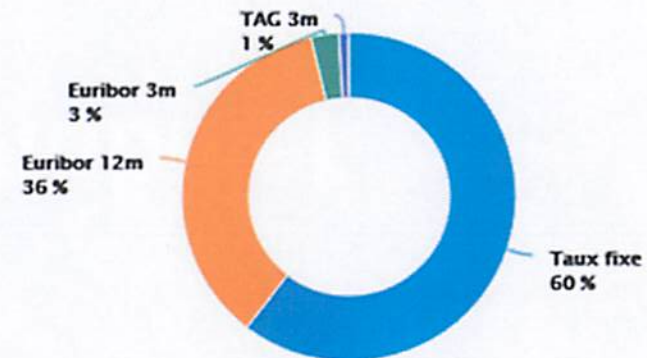
ID : 073-200075810-20260204-C2604BGBP-DE



Dette



Répartition par index au 01/01/2026



BP 2026

Budget Annexe Immobilier

DEPENSES DE GESTION

1 067 K€ (-8%)

RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT

1 864 K€ (-1%)

EPARGNE DE GESTION

797 K€ (+7%)

Annuité dette syndicats dissous 125 K€ (-10%)

Annuité refacturée par GC 295 K€ (-23%)

Annuité Duraline 60 K€

EPARGNE DE GESTION

797 K€

ANNUITE DE LA DETTE

480K€

EPARGNE NETTE

317 K€ (+45%)

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D INVESTISSEMENT

2 402K€

Dépenses

3 148K€

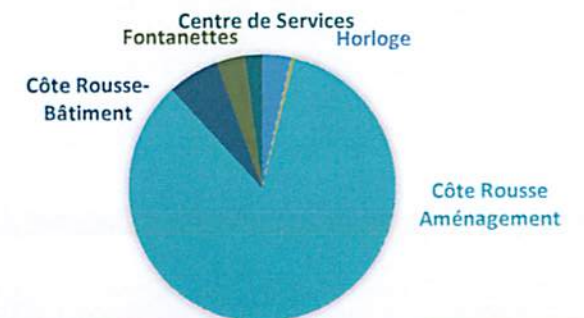
Remboursement dépôt de garantie 25 K€
 Opérations d'équipement 831 K€
 Acquisition Duraline 2 292 K€

Recettes

746 K€

Cession Savoie Flock 226 K€
 Cession Metralp 203 K€
 Consignation Duraline 317 K€

OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT



EMPRUNT

2 085K €

Synthèse

Budget annexe Immobilier

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

ID : 073-200075810-20260204-C2604BGBP-DE





BP 2026 BA Immobilier

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Dépenses	BP	Chapitre	Recettes	BP
011	Charges à caractère général	828 166,00 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	- €
023	Virement à la section d'investissement	124 583,00 €	013	Atténuation de Charges	
65	Autres charges de gestion courante	168 900,00 €	70	Produits des services (dont location de salles)	12 500,00 €
66	Charges financières	115 000,00 €	75	Autres produits d'activités (revenus locatifs)	1 804 399,00 €
66	ICNE	- 2 000,00 €	75	Subvention équilibre Budget Général	- €
67	Charges exceptionnelles	40 000,00 €	77	Produit exceptionnel	49 500,00 €
68	Provision (impayés)	30 000,00 €	042	Subventions transférées au résultat	34 000,00 €
042	Dotations aux Amortissements	614 000,00 €	042	Ecriture d'ordre Baux Emphytéotiques	18 250,00 €
	Total	1 918 649,00 €		Total	1 918 649,00 €

BP 2026 BA Immobilier

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre Opération	Dépenses	BP	Chapitre Opération	Recettes	BP
16	Dette	78 000,00 €	021	Virement de la section d'investissement	124 583,00 €
16	Dette (refacturation Grand Chambéry)	257 000,00 €	16	Emprunt	2 085 902,00 €
16	Dette (emprunt Duraline)	35 000,00 €			
16	Remboursement dépôt de garantie	25 000,00 €			
op17002	Horloge	29 000,00 €			
op 17003	SH Multi sites	4 000,00 €			
op17004	Côte Rousse Aménagement	700 000,00 €			
op17005	Côte Rousse- Bâtiment	52 000,00 €			
op17006	Fontanettes	28 500,00 €			
op17009	Centre de Services	17 500,00 €	024	Cessions Crealys Savoie Flock - Métralp	428 765,00 €
op 1706	Duraline	2 292 000,00 €	27	Consignation Duraline	317 000,00 €
040	Subventions transférées au résultat	34 000,00 €	040	Dotations aux Amortissements	614 000,00 €
040	Ecriture d'ordre Baux Emphytéotiques	18 250,00 €			
	Total	3 570 250,00 €		Total	3 570 250,00 €

Merci de votre attention

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

ID : 073-200075810-20260204-C2604BGBP-DE

